

## Population, arts de gouverner et contrôle des naissances au XVIII<sup>e</sup> siècle en France

La recherche que je me propose de développer se situe dans le prolongement de la pensée de Michel Foucault autour des années '75-'80 et notamment sur les concepts de biopolitique et de gouvernementalité. Sans être abandonnée, l'hypothèse d'un pouvoir disciplinaire s'exerçant comme un contrôle de plus en plus serré sur les corps individuels était complétée, englobée, et remise en cause par l'idée d'un pouvoir qui doit gérer les aléas, les phénomènes imprévisibles et les événements relatifs à une *population*. C'est la vie comme masse globale, affectée des processus d'ensemble, qui est en question dans le terme de biopolitique, au moins dans le sens élargi que lui donnera Foucault à partir de 1976. L'émergence du concept de population dans le discours politique français, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, permet le déblocage de l'art de gouverner et marque la naissance de la politique moderne. Foucault sera alors conduit à théoriser la naissance de la bio-politique de la population à cette époque et à anticiper la naissance du pouvoir disciplinaire au XVII<sup>e</sup> siècle.[\[1\]](#)

La mise en lumière de l'émergence de la population en tant qu'objet politique et concept scientifique permettait de déplacer encore une fois l'analyse du plan de la pensée politique à celui des pratiques. Selon le même mouvement qui avait mené à la découverte des disciplines comme sous-sol des libertés juridiques, il s'agissait de localiser dans le principe de la régulation des populations l'envers du principe démocratique du peuple souverain. Après avoir montré, du point de vue disciplinaire, le débordement du pouvoir de la loi par celui de la norme, il fallait poser une autre interrogation critique au projet politique de la modernité : « Dans un système soucieux du respect des sujets de droit et de la liberté d'initiative des individus, comment le phénomène *population* avec ses effets et ses problèmes spécifiques peut-il être pris en compte ? Au nom de quoi et selon quelles règles peut-on le gérer ? »[\[2\]](#).

Mon propos est de reprendre la question de l'émergence de la population du point de vue historique pour comprendre la façon dont elle a été réfléchie dans la pensée politique pour ensuite évaluer son impact sur les pratiques politiques et la problématisation scientifique. Selon une perspective généalogique, il s'agira d'examiner la constitution de la population comme corrélatif des techniques de pouvoir, pour mesurer ses effets sur toute une série des savoirs qui se forment ou se modifient à la charnière entre XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, avant tout l'économie politique et la démographie : l'hypothèse foucauldienne insiste, de ce point de vue, sur l'origine politique des savoirs scientifiques. D'autre part, et cette fois selon la perspective archéologique, il s'agit de comprendre comment un savoir spécifique au sujet de la population a pu se former et comment ces différents savoirs ont pu constituer un appui pour un certain pouvoir. Il s'agit donc d'une tentative de lecture d'un tournant historique à travers la grille de déchiffrement foucauldienne, mais aussi, et surtout, d'une mise à l'épreuve historique de cette grille « gouvernementale » et de l'hypothèse biopolitique dans son ensemble. Il s'agira d'examiner de manière plus approfondie la thèse historico-politique que Foucault ébauche autour de la naissance de la population en tant que concept politique. De

façon schématique, cette thèse peut être ainsi résumée : à partir du XVI<sup>ème</sup> siècle se forme un nouvel art de gouverner, essentiellement anti-machiavelien, qui se rapporte non pas au territoire mais à une sorte de complexe constitué par les hommes et les choses. L'économie, entendue au sens ancien comme une manière de gérer les ressources d'une famille, est au centre de cet art de gouverner car il s'agit précisément d'élargir la gestion économique des individus, des biens et des richesses au niveau de l'Etat tout entier. Cet art de gouverner a été pourtant bloqué et en quelque sorte enfermé dans le cadre abstrait d'une souveraineté dont la fin était « circulaire », c'est-à-dire qu'elle renvoyait à la puissance même du souverain (la pensée économique des mercantilistes en serait un exemple). C'est seulement à partir du milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, que le concept de population apparaît comme cause et symptôme d'un déblocage de cet art de gouverner, qui est évidemment contemporaine à la naissance du bio-pouvoir. Grâce à la statistique, la population va apparaître comme un être doté des ses régularités propres gérable selon des catégories globales. La population, en tant que fin extérieure et instrument du gouvernement, se substitue lentement à cet ensemble de relations interpersonnelles qu'était le peuple. Selon Foucault, l'économie politique est donc née à l'intérieur de la raison d'Etat et c'est seulement peu à peu que l'économie, en tant que technique de gestion des ressources de la population, est devenue un principe externe conduisant, dans la pensée libérale, à la limitation du dirigisme étatique. Le mot « économie » désigne ainsi au XVI<sup>ème</sup> siècle une forme de gouvernement, alors qu'au XVIII<sup>ème</sup> il deviendra un champ ayant un propre niveau de réalité, extérieur à l'intervention du gouvernement. [3] Foucault voudrait ainsi montrer la profonde solidarité entre le passage de la gouvernementalité de la Raison d'Etat à la gouvernementalité libérale, l'apparition de la population comme surface d'intervention gouvernementale, la définition de l'économie comme champ de réalité ayant ses propres lois et de l'économie politique comme science et technique de gestion de ce domaine.

Nous chercherons à discuter cette thèse fort complexe en suivant l'histoire de la population, à la fois comme idée et comme objet réel dans le champ des pratiques politiques, entre le milieu du XVIII<sup>ème</sup> et le début du XIX<sup>ème</sup> siècles en France. C'est en effet à partir du début du siècle que la mise en cause de la clôture aristotélicienne et la découverte des séries géométriques permet de poser le problème de la croissance démographique. C'est avec Moheau en France que la population devient un vrai objet scientifique et non plus un simple facteur économique ou un indice de la puissance de l'Etat. L'usage des multiplicateurs et la fixation du multiplicateur 25 comme règle générale d'évaluation de la population, selon la tradition de l'arithmétique politique, avait permis à Moheau de reconnaître l'augmentation de la population française et de réfuter définitivement la thèse de la dépopulation de la France. Présentant une technique politique adressée au milieu, les *Recherches* montrent l'existence au siècle des Lumières d'un projet d'action indirecte sur la population typique de ceux que Foucault appelle les « mécanismes de sécurité », qui prennent appuis sur des régularités observés pour travailler sur des probabilités et sur l'avenir. [4] Alors que dans la tradition de l'arithmétique politique l'étude de la population avait pu se faire à partir des tables de mortalité, selon Moheau le multiplicateur des naissances est plus fiable parce que la proportion des naissances à la population totale est plus constante. En ce sens les *Recherches* correspondent à un projet politique qui se tourne vers la

procréation et entreprend d'y détecter des régularités calculables afin de la contrôler, de la renforcer, de la modifier profondément. Or, ce que en premier lieu préoccupait Moheau, ou Montyon, en tant qu'homme de pouvoir, était l'infécondité des campagnes. Populationniste convaincu, Moheau était persuadé de l'importance primordiale des causes morales, politiques et civiles pour la croissance de la population, encore plus que les forces naturelles. Cette sensibilité à l'égard des mœurs et des habitudes ne pouvait pas laisser indifférent Moheau devant à la diffusion des techniques de contrôle des naissances, en premier lieu le coït interrompu, annonçant la grande révolution contraceptive française. Comment s'insère la perception, par les administrateurs, de la régulation des naissances qui se diffuse dans les campagnes dans le débat sur les questions de population du siècle? Il suffit de rappeler la querelle sur la dépopulation qui oppose Voltaire à Montesquieu et l'influence considérable de l'ouvrage de Mirabeau, *L'Ami des Hommes*, sur l'idée que le nombre des hommes obéit à des variables sociales et culturelles. Mais il existe aussi tout un débat politique dans la seconde moitié du siècle concernant la nécessité de peupler l'Etat selon « les voies opposées de la liberté et de l'autorité ».<sup>[5]</sup> Certes, en suivant l'hypothèse de la transition démographique classique, l'extraordinaire essor du contrôle de naissances doit être compris comme un résultat de l'autorégulation de la population par rapport aux nouvelles conditions de vie faites par le milieu. Mais comment s'explique-t-elle une telle diffusion de ces pratiques déjà au milieu du siècle, alors que la croissance de la population venait juste de commencer? Peut-être que le moraliste Moheau, qui s'en prenait à la dégradation des mœurs, à l'égoïsme et à l'irrégion, avait raison d'y voir d'abord une grande révolution des mœurs.

« Ce que les couples malthusiennes ont reproché aux lois de la nature, écrit Flandrin, ce n'est pas de restreindre leur plaisir – comme les soutenaient Moheau et les moralistes chrétiens – c'est d'établir l'équilibre par la mort des enfants en surnombre ». La révolution contraceptive apparaît ainsi comme une gigantesque refus de la mortalité infantile qui, en s'appuyant sur toute une série de conduites sexuelles pre-conjugales, s'oppose également à l'abstention prêché par Malthus. L'émergence de l'idée de population au XVIIIe siècle répond alors au problème principale du gouvernement de l'époque : comment rendre prévisibles et à la limite influençables toute une série de conduites qui font de la procréation même une choix individuelle? Ou, dans les termes des démographes des années '50, de conduites procréatrices non assimilables au régime de la fécondité naturelle? C'est cela qui est en jeu dans l'action politique indirecte préconisée par Moheau : un milieu naturel autant que un environnement social et culturel. Et c'est justement son insistance sur la nécessité d'une profonde réforme morale de la société, confiée au pouvoir régulateur de l'Etat, qui montre l'impuissance de la vieille politique populationniste à faire face à la révolution silencieuse commencée dans les campagnes. Loin d'être le produit d'une action exercé par le haut, de façon quasi mécanique par les Etats, cet objet énigmatique qu'est la population au XVIIIe siècle est l'enjeu d'une lutte permanente entre les comportements sexuels et reproductifs des individus et les politiques populationnistes des gouvernants. Ainsi, réinscrire la transition démographique dans l'hypothèse biopolitique signifie historiciser ce qui se présentait comme une donnée naturelle, le paradigme d'un passage d'un régime démographique à un autre, et qui aurait du se répéter invariablement pour chaque société et chaque époque.

- 
- [1] M. Foucault, *La volonté de savoir*, Gallimard, 1976, pp. 182-183.
- [2] M. Foucault, « Résumé du cours *Sécurité, territoire, population* », in *Annuaire du Collège de France, 79 année, Histoire des systèmes de pensée, année 1978-1979*, 1979, pp. 367-372.
- [3] M. Foucault, *Sécurité, territoire, population*, cit., p. 99.
- [4] M-N. Bourguet, « De la population à la science sociale : l'anthropologie de Moheau », in Moheau, *Recherches*, p. 477 sv.
- [5] J.-C. Perrot, « Les économistes, les philosophes et la population », in J. Dupaquier (éd.), *Histoire de la population française*, PUF, Paris, 1988, 4 vol., 2<sup>o</sup> vol., p. 525.